

## **Ombudsman de l'assurance privée et de la SUVA – nouveau représentant pour la Suisse italienne**

Le conseil de la Fondation Ombudsman de l'assurance privée et de la SUVA, présidée par l'ancien conseiller aux Etats Rolf Schweiger, a nommé Me Marco Cereghetti, avocat, âgé de 55 ans, comme représentant de la Fondation pour la Suisse italienne.

Il succédera dès le 1<sup>er</sup> février 2019 à Me Carlo Luigi Caimi, qui prendra sa retraite à fin janvier 2019 après vingt ans d'activité.

Me Marco Cereghetti est actif à Lugano comme avocat et notaire. Il dispose d'une pratique longue et pointue dans le domaine du droit des assurances. Il a fait ses études de droit à Fribourg. Il parle les trois langues nationales suisses.

La Fondation remercie Me Carlo Luigi Caimi pour sa grande implication dans l'intérêt des assurés et pour l'excellent travail qu'il a effectué. Durant ses deux décennies d'activités fructueuses, Me Caimi a fait connaître largement la fondation dans toute la Suisse Italienne, et nous lui en sommes particulièrement reconnaissants. Nous regrettons son départ et nos meilleurs vœux l'accompagnent pour la suite.

Depuis 1972, la Fondation Ombudsman de l'assurance privée et de la SUVA s'entretient de façon indépendante et neutre dans les conflits entre assurés, d'une part, et assureur privé ou SUVA, d'autre part. Elle traite dans l'intérêt des requérants quelque 3500 demandes et requêtes par année. Le taux de succès de ses interventions représente environ 65%.

Contact:

Martin Lorenzon  
Ombudsman  
Tél. 044 / 211'30'90  
[help@versicherungsombudsman.ch](mailto:help@versicherungsombudsman.ch)